

AETRA-ANDC

Association Européenne des Thérapeutes en Relation d'Aide selon l'ANDC®

Siège social: 24, Sous-Roches, F - 31810 Venerque

Présidence : Marie-Claire AMSTUTZ GRANDCHAMP, rte du Stadtberg 2, CH - 1700 Fribourg

Secrétariat :

Trésorerie : Olivia RYCKAERT, 13, av. du Gardon, B - 1160 Auderghem

Les membres de l'AETRA-ANDC se sont rassemblé-e-s le **samedi 28 novembre 2020** en visio-conférence Zoom, du fait des conditions sanitaires liées au Covid, pour leur assemblée générale annuelle et une assemblée extraordinaire (modification des Statuts et du Règlement interne de l'association).

33 membres sont présent-e-s (par ordre alphabétique):

- *Amstutz Grandchamp Marie-Claire
- *Antoine Sophie
- * Beni-Halef Nina Karima
- *Bouaziz Mohamed
- *Bouaziz Nasyma
- *Bouzougarh Hassan
- *Ceresiani Laure
- *Chesneau Laurent
- *Despicq Véronique
- *De Galembert Anne
- *Dind Valentine
- *Fasel Gilles
- *Fennenberger Annie
- *Gauvrit Sonia
- *Gerard Laetitia
- *Grandclerc Sylvie
- *Grasso Elvira
- *Hindi Nadia
- *Kieffer Céline
- *Lepage Virginie
- *Mérelle Marie-Claude
- *Mordin Magali
- *Neuville Ghada
- *Patois Stéphanie
- *Perusin Marie-Pierre
- *Reuter Myriam
- *Ryckaert Olivia
- *Robert Nicole
- *Rocquet Thérèse
- *Rodien Emmanuel
- *Sablonnières Bernadette
(pas membre validée à la date de l'AG,
=> pas le droit de vote)
- *Seng Samnang
- *Tedongmo Linette

2 membres sont représentées par un pouvoir :

- Boé Maguelone
- Couturier Marion

Soit un total de 34 membres présent-e-s ou représenté-e-s accrédité-e-s à voter.

I - AG ordinaire

Marie-Claire Amstutz, Présidente de l'Association, introduit la réunion : « Bienvenue à toutes les personnes présentes. Nous sommes heureux de vous retrouver. Même si ce n'était en aucun cas mon souhait de faire cette Assemblée par visio, je suis très contente de vous y accueillir, merci d'être là ! J'ouvre donc officiellement cette Assemblée Générale ».

Après quelques consignes sur le fonctionnement de la réunion par visio conférence l'Assemblée Générale est officiellement ouverte.

1.- Rapport "moral" des activités de l'association avec :

. Rapport de la présidente Marie-Claire Amstutz G.

En préparant ce rapport et en relisant ses notes, les PV, en redécouvrant le nombre important de RV réalisés, la liste des travaux effectués ou envisagés, Marie-Claire Amstutz a pris encore la mesure du travail réalisé par toute l'équipe ! Le travail du CA a été à nouveau très pragmatique et, du fait de circonstances particulières de bien des sortes, exigeant dans la résolution de problèmes plutôt que dans la créativité tant souhaitée par chacun de nous mais impossible à mobiliser. Marie-Claire Amstutz tient à honorer l'engagement des membres du CA dans cette aventure.

Propos de Marie-Claire « Nous avons toutes et tous une autre vie, voire plusieurs (vie privée, vie professionnelle), la pandémie nous a toutes et tous - comme vous - affecté-e-s, de différentes manières, mais cette équipe a encore répondu présente tout au long de ces 17 derniers mois, et je leur suis très reconnaissante de leur générosité dans ce bénévolat offert par conviction et engagement ! Car être membre du CA, c'est travailler ensemble dans un but commun ; être membre du CA, c'est pouvoir créer, partager, se soucier, prendre en compte, en portant des valeurs communes ; être membre du CA c'est, même après une journée de travail, le plaisir et l'affection qui montent lorsque l'écran s'allume sur les visages de ces personnes importantes sans qui nous n'aurions, je n'aurais pas de raison d'être devant mon ordinateur jusqu'à 21h le soir. Je vous demande déjà de les applaudir pour cela, et d'ouvrir vos micros pour que nous puissions entendre ces applaudissements ! Merci beaucoup ! ». Les applaudissements retentissent.

❖ Nos activités :

Il s'est donc passé 17 mois entre nos 2 AG, cette fois pour des raisons bien différentes de la précédente ! Nous nous sommes rencontrés lors de 12 CA + 1 résidentiel à Bruxelles en janvier. Deux nouvelles membres sont venues nous soutenir à la rentrée 2019 : Christine Lambert et Sandrine Michaëlis ; cette dernière avait repris le secrétariat - avec le soutien de Marie-Claire.

La rentrée a été dense avec la formation couple à partir de décembre, car certain-e-s membres ne répondaient pas aux nouvelles exigences pour suivre cette formation, et il a fallu trouver des solutions respectueuses à la fois du cadre (qui comprend les autres membres) et de ces situations particulières ; nous avons aussi beaucoup travaillé pour prendre en compte les avis divergeants et les nouvelles conditions de réadhésion ; et enfin le décès de Sandrine nous a bouleversé-e-s, et a de plus demandé un réajustement de notre travail en cours à ce moment-là.

En dehors de la mise en place des aides à la pratique (SPP) et d'une proposition de relancer le groupe d'entraide et d'accompagnement (évoqué par Mohamed Bouaziz dans son rapport), nous avons œuvré :

- à la préparation de l'atelier « Oser sa vie » proposé par Mark Powers dès novembre et prévu pour le mois d'avril 2020;
- à la préparation du Résidentiel. Le principal objectif de ce résidentiel était le souci de prendre en compte les personnes qui n'avaient pas approuvé les nouvelles conditions lors de la précédente AG, avec le soin de ne pas fermer les portes ; notre travail a donc été de repartir des bases, et notre réflexion a été axée autour des conditions d'adhésion et de réadhésion pour les membres, dans le but de mettre en place un cadre clair et respectueux, de maintenir l'objectif du professionnalisme des membres, et de ne pas renoncer à la souplesse requise pour les situations inhabituelles. Le résultat de ce travail vous sera présenté et les propositions développées au point 3 de cette AG;
- à Bruxelles, nous avons également avancé sur l'organisation de l'atelier proposé par Mark Powers, et commencé la préparation de l'AG (qui était prévue la veille dudit atelier) : les membres actuels en fin de mandat ayant tous choisi de ne pas le renouveler, il fallait anticiper l'engagement d'une nouvelle équipe. Ces mises en place ont occupé beaucoup de notre temps, et les annulations consécutives à la pandémie aussi. La décision de repousser l'AG est venue du fait que nous n'avions pas envie de devoir la vivre à distance, et aussi parce que nous n'avions reçu qu'une candidature pour participer au CA, ce qui a demandé d'activer une fois de plus notre énergie et notre créativité afin de trouver des membres potentiels (cf. point 4).
- Marie-Claire et Mohamed ont présenté l'AETRA aux étudiants de 2e et 3e année en mai, par visioconférence, et le CA a, pour accompagner cette intervention, rédigé et distribué un prospectus de présentation auxdits étudiant-e-s .
- Marie-Claire a eu de son côté plusieurs échanges avec Nina Beni-Halef, dorénavant notre personne de contact pour le CRAM, ainsi qu'une réunion avec Marie Portelance et Guillaume Lavigne en mars, au cours de laquelle nous avons échangé sur nos besoins. Les responsables du CRAM sont très ouverts à nous écouter, et à nous entendre dans nos demandes, comme par exemple notre demande que des ressourcements puissent être ouverts à des non-membres, afin que les personnes qui ne pratiquent pas en tant que TRA puissent tout de même être ressourcées (cf. le week-end dernier avec "le processus d'apaisement") ! Le CRAM a également adapté ses tarifs pour des w-e-de ressourcement en formation 2-3e ou régulation. Marie-Claire se réjouit d'une belle avancée dans le travail de clarification des territoires et d'attributions de chacun-e (AETRA, CRAM, EIF), dans une meilleure explication et donc compréhension de notre fonctionnement européen ; tout comme le besoin de mettre en place un allègement administratif en lien avec les nouvelles conditions et la grande augmentation de nos membres. Marie-Claire Amstutz tient à souligner que le cadre de l'AETRA pour soutenir le professionnalisme de ses membres reste bien évidemment en pleines et libres mains de notre association !
- Enfin, nous avons pris la peine de davantage communiquer avec VOUS, d'être plus précis dans les informations relayées, et, même si ce n'est pas encore au niveau souhaité par certain-e-s, le CA s'améliore sur ce point aussi !

❖ Les projets en suspens :

Facebook, prospectus commun, amélioration du site (FAQ) entre autres.

. Rapport pour le secrétariat de Marie-Claire Amstutz G.

Nous étions 46 membres en 2019. Un grand travail de réajustement en lien avec les nouvelles règles ainsi que certaines contestations nous ont pris beaucoup d'énergie aussi, et Sandrine a eu fort à faire. Ce passage

n'a pas été simple pour nous non plus, des ajustements n'avaient pas été anticipés, et plusieurs situations nous ont au fur et à mesure amenées à préciser plus finement certains cadres et contextes.

Nous sommes 53 membres en 2020.

Au passage quelques commentaires pratiques pour mieux se comprendre entre nos besoins administratifs facilitants notre travail et vous les membres:

- tous les documents en un seul courriel sur le Gmail de l'AETRA nous facilitent grandement le travail !
- ...Tandis qu'une attestation de paiement d'une formation ne prouve pas encore que vous avez suivi ladite formation, et ces documents sont donc inutiles pour valider une réadhésion.

Par contre, une nouvelle organisation vient d'être mise en place avec l'EIF, et dorénavant l'AETRA recevra par son intermédiaire la liste des participants attestés aux ressourcements, ainsi que la liste des personnes nouvellement diplômées. Plus besoin de nous envoyer individuellement vos attestations.

Attention: les personnes qui participeraient à un w-e en 2e ou 3e année pour leur ressourcement devront toujours demander une attestation à l'EIF !

Aussi, nous recevons souvent des mots de remerciements de votre part lors des échanges de courriers, et nous en sommes volontiers preneurs ! Mais une meilleure collaboration dans le respect de nos demandes serait une reconnaissance bienvenue de ce travail bénévole.

. Rapport du responsable-formation Mohamed Bouaziz

❖ **Le soutien à la pratique**

Il est constaté un déclin de participation aujourd'hui. Toutefois l'Association s'est engagée à offrir ce service aux adhérents. Mark Powers et Erika Vanheerswyngheles sont très investis dans la démarche.

❖ **Activité de coaching** (soutien collectif sur des projets et espace d'échange)

Cette activité n'a pas été relancée cette année faute de disponibilités des membres du CA. Maguelone Boé animait ces séances.

Mohamed Bouaziz se réjouit du travail collectif engagé et remercie toute l'équipe pour avoir créé ces formations. Il précise aussi que les activités mises en place sont proportionnelles à l'investissement des membres de l'Association. Nous avons manqué de personnes engagées dans le CA pour mettre en œuvre les projets.

. Rapport de la responsable du site Laure Ceresiani

Les fiches des membres ont été modifiées pour être plus synthétiques, et mieux protéger nos clients (compétences ANDC uniquement). Elles ont été mises à jour au fil de l'année. Mon successeur continuera ce travail d'harmonisation dès cette prochaine année avec la nouvelle fiche qui vous a été adressée récemment au moment de la réadhésion du mois de septembre.

Contre : 0 – Abstentions : 0 – Vote à l'unanimité du rapport moral

2.- Bilan financier (documents joints au présent PV):

. Rapport de la trésorière Olivia Ryckaert

❖ **Présentation des comptes : bilan 2019, budget 2020-2021**

Bilan 2019

Cette année est une année particulière car nous avons engagé des frais pour l'atelier « Oser sa vie » qui devait avoir lieu au mois d'avril 2020. Il y a donc des dépenses engagées (rubrique "frais formation 2020") qui ont été enregistrées, puis des remboursements de ces engagements ont été crédités (rubrique "frais bancaires et covid").

Budget 2020-2021

Le budget 2020 présente une augmentation qui se justifie par la projection de cotisations supplémentaires (adhérents en augmentation). Le site internet et la visioconférence sont deux postes qui ont été revalorisés pour anticiper quelques développements du site et davantage de visio - compte tenu de la crise du covid.

Questions :

Anne de Galembert : Pourquoi les frais de réunion CA et AG sont plus importants que l'année précédente ?

L'inconnu dans le prévisionnel nous a fait faire le choix d'augmenter les coûts s'il y a des déplacements (trajets). Une partie des personnes de l'année dernière n'ont pas eu besoin de louer un logement et de se déplacer pour le résidentiel. Olivia précise aussi que c'est un poste qui peut vite augmenter en fonction du lieu du résidentiel, des déplacements, des logements.

Véronique Despicq souligne l'importance d'un CA en présentiel pour un travail plus approfondi. Il est de fait très important que les personnes du CA qui se rendent disponibles soient intégralement remboursées de leurs frais.

Gilles Fasel : Pourquoi le montant d'adhésion est-il plus important ? Pourquoi y-a-t-il un montant plus important dans le budget (secrétariat) ?

On observe qu'il y a une augmentation constante des membres ce qui fait que nous avons augmenté les adhésions.

Contre : 0 – Abstentions : 0 – Vote à l'unanimité du bilan financier

3.- Perspectives :

❖ **Poste de secrétariat à redéfinir**

Marie-Claire Amstutz présente la situation : ce poste reste un problème pour la bonne marche et la créativité du CA ; il est exigeant quant aux compétences requises, et extrêmement demandant en matière de travail, particulièrement à la rentrée. L'objectif de l'Association d'ici l'été prochain est de résoudre cette question, probablement en faisant le choix d'un poste rémunéré à long terme, et/ou en trouvant des outils informatiques facilitants, afin que la personne engagée décharge largement le CA de ce travail administratif, permettant ainsi aux membres du CA de vivre un engagement créatif et donc plus épanouissant ! Il est envisagé d'engager une personne au secrétariat, de définir un poste, des conditions de travail afin que le CA soit soutenu.

Commentaires ? Questions ?

Valentine Dind souhaite être un soutien pour réfléchir sur cette question car elle constate en effet que c'est une question qui a souvent été évoquée.

Annie Fennenberger précise qu'embaucher une personne peut changer le statut de l'Association. Elle propose son aide au niveau juridique pour vérifier cet aspect. Elle pense en effet que ce serait une bonne chose.

Linette Tedongmo pense que c'est une bonne idée de regarder de quelle façon l'Association pourrait recruter quelqu'un. Il faudrait selon elle préparer la fiche de poste et voter à l'unanimité sur le fait que nous sommes d'accord sur le principe. Cela permettra selon elle d'avancer sur la question au cours de l'année.

Sylvie Grandclerc veut faire part de son expérience dans une association. Une personne était salariée, rémunérée via des chèques-emplois associatifs de façon à rester dans un fonctionnement associatif.

Laurent Chesneau pense que cela peut être difficile de trouver quelqu'un sur un petit temps alors que s'adresser à une société qui délègue du personnel pourrait être plus simple pour gagner de l'argent et du temps (société de portage ou société spécialisée dans le secrétariat adressée aux associations par exemple).

Thérèse Rocquet pense que nous pourrions aussi envisager une application numérique pour aider dans les moments denses comme le moment des adhésions.

Laure Ceresiani évoque l'idée que les membres prêts à travailler sur ce point puisse d'ores et déjà s'engager dans des recherches pour aider les membres du CA.

Un groupe de travail est décidé : Marie-Pierre Pérusin est d'accord pour faire des recherches en ce sens et est ouverte à travailler avec des personnes du CA pour avancer sur la question : Ghada Neuville, Thérèse Rocquet, Annie Fennenberger sont les premières à composer ce groupe.

❖ A.- Nouveau statut de membre inactif

Présentation : Ce statut s'adresse à des diplômés CRAM/EIF ressourcés à l'I&M; cotisation annuelle de 30€; reçoivent les informations/communications de l'AETRA ; participation possible à certains "ateliers" organisés par l'AETRA, ainsi qu'à certains ressourcements organisés par le CRAM (cf. w-e sur l'apaisement) ; ne figurent pas sur l'annuaire du site-AETRA; présence possible à l'AG sans droit de vote, et pas de possibilité de se porter candidat au CA.

Questions et réactions :

Sylvie Grandclerc trouve difficile à entendre que d'autres personnes ne peuvent être présentes. Et de perdre le lien.

Laurent Chesneau remercie le CA pour ce travail et cette proposition.

Nicole Robert trouve que c'est une bonne idée qui permet à un TRA de pouvoir se tenir au courant, de suivre certaines formations et peut-être de lui donner l'occasion de devenir à nouveau membre. Elle apprécie cette proposition.

Annie Fennenberger partage le fait que des TRA qui ne pratiquent pas ne puissent voter ou être membres du CA, même si au départ ça l'a fait réagir; lui semble juste.

Emmanuel Rodien pense juste que des TRA qui n'exercent pas n'aient pas le droit de voter car sinon cela pourrait agir sur la pratique des autres.

Anne de Galembert demande si ces membres pourront toutefois participer à l'AG. La réponse est oui.

Laure Ceresiani partage sa joie de voir que le travail du CA rejoint certains membres car cela a été un gros travail.

❖ B.- Nouvelles exigences pour les membres actifs

Présentation : passage des heures exigées pour un w-e de ressourcement de 14h à 15h pour être cohérent dans tous les documents et se mettre en harmonie avec le temps de formation des week-ends du Cram. Cette durée sera également appliquée à des week-ends organisés par l'Aetra.

❖ C.- Précisions pour les membres étudiants

Présentation : Les membres étudiants de 2e et de 3e année de formation de base peuvent être membres de l'AETRA avec une cotisation annuelle de 30€ ; ils peuvent accéder à toutes les formations et activités proposées par l'association, mais ne peuvent figurer dans l'annuaire; le titre d'étudiant est strictement réservé aux personnes suivant la formation de base. Un seul membre-étudiant peut faire partie du CA.

Ces 3 propositions sont approuvées à l'unanimité (contre: 0 – abstentions: 0)

❖ D.- Assouplissement des exigences pour les membres

Le nombre d'heures annuelles de ressourcement ne change pas (11 au total), mais nous proposons une plus grande souplesse dans leur répartition, soit :

6 thérapies individuelles et 1 régulation obligatoires.

Le reste des séances pourra être complété selon les besoins de chacun-e par des heures, soit de thérapies individuelles, soit de maximum 2 thérapies relationnelles, soit de maximum 2 régulations, soit de maximum 3 co-conseils.

Questions et réactions :

Nina K. Beni Halef est contente d'être avec nous et est impressionnée par notre travail. La régulation est pour elle un outil professionnel pour montrer le point à travailler, et elle amène des thématiques qui sont à travailler en thérapie. Elle considère donc que le nombre de thérapies est important.

Samnang Seng se questionne par rapport au co-conseil. Elle apprécie cette ouverture et la souplesse. Mais elle rejoint Nina.

Laurent Chesneau va aussi dans le sens des précédentes intervenantes pour porter le travail sur la thérapie. Il ne voudrait pas que ce soit différent sur le nombre donné là.

Anne de Galembert et **Véronique Despicq** sur le plan professionnel opteraient sur 5 thérapies obligatoires et en revanche laisseraient les 5 autres au choix. Pour Véronique le co-conseil ne permet peut-être pas de travailler avec la même intensité sur les sujets. Elle laisserait la responsabilité aux TRAs selon leur besoin mais en revanche le co-conseil lui semble moins important et doit rester une aide ponctuelle. Elle a une préférence pour une régulation ou thérapie hors co-conseil.

Valentine Dind précise que peut-être les co-conseils pourraient aider les membres qui ont moins de moyens financiers. Peut-être baisser à 2 co-conseils.

Céline Kieffer ne baisserait pas le nombre de thérapies. La thérapie individuelle est pour elle très aidante à titre professionnel. Elle ne baisserait pas le nombre de 10 thérapies.

Cette proposition n'est pas adoptée: contre : 16 – abstentions : 4 – pour : 14

Cette année l'assouplissement n'aura donc pas lieu.

Le CA a bien entendu qu'il s'agit de favoriser les thérapies et moins les co-conseils. Et un plus petit nombre de membres souhaite favoriser les régulations.

On en reste donc pour l'année à venir à 10 thérapies (dont max. 3 coconseils) et 1 régulation obligatoires.

❖ E.- Précisions pour les membres étudiants

Les membres étudiants de formation de base de 2^e et 3^e année peuvent être membres avec une cotisation de 30€. Ils pourront participer aux formations. Ils ne peuvent pas figurer dans l'annuaire. Un seul membre étudiant peut être membre du CA à partir de l'étape où ils ont des clients en 2^e année.

Questions et commentaires :

Marie-Claude Merelle en tant que membre étudiant est ravie de pouvoir bénéficier de tous ces avantages.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : Unanimité

4.- Elections du conseil d'administration (CA) :

Membres du CA, situation en ce mois de novembre 2020 :

- . Mohamed Bouaziz : sortant
- . Laure Ceresiani : sortante
- . Véronique Despicq : sortante
- . Olivia Ryckaert, trésorière : sortante
- . Marie-Claire Amstutz G., présidente : mandat en cours.

Personnes se présentant au CA, situation en ce mois de novembre 2020 :

- . Hassan Bouzougarh
- . Anne de Galembert
- . Elvira Grasso
- . Marie-Pierre Perusin

La Présidente Marie-Claire Amstutz tient à saluer et remercier les membres de l'équipe sortante devant l'AG, par une reconnaissance personnelle qu'elle adresse à chacun-e à tour de rôle.

Une petite vidéo créé par Hassan clôt ces adieux.

Puis les personnes candidates au CA sont invitées à se présenter :

- . **Hassan Bouzougarh**: est heureux de remplacer Laure pour la gestion du site et de rejoindre l'équipe.
- . **Anne de Galembert**: pour son retour en France elle est heureuse de participer au CA.
- . **Elvira Grasso**: spontanément elle a envoyé sa candidature pour soutenir l'Association. Elle n'a aucune expérience en tant que TRA car fraîchement diplômée. Mais à a cœur de participer et de travailler en équipe. S'est proposée pour le poste "formation".
- . **Marie-Pierre Perusin**: thérapeute depuis 2017, ce n'est pas son métier principal. A souhaité mieux connaître l'Association, et y participer depuis l'intérieur lui semblait aller de soi. Elle prendra le relai d'Olivia pour la trésorerie. Elle tient à apporter sa rigueur et son sens des responsabilités. Elle se sait entourée de Marie-Claire et de l'équipe.

Secrétariat :

Valentine Dind fait remarquer que le poste de secrétariat n'est pas pourvu et qu'il nous faudra être d'autant plus bienveillants. **Nicole Robert** offre son aide ponctuelle de secrétariat se cela est possible. Elle se tient disponible.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : Election à l'unanimité

5.- Divers

Valentine Dind s'est rendu compte que la formation continue créée à l'époque de la création de l'association n'est plus forcément adaptée aux besoins d'aujourd'hui. Elle se rend compte que les besoins ont changé avec le SPP et le coaching par exemple. Elle a manifesté son désaccord par deux fois par courrier à la présidente. Cette année il n'y a pas eu d'organisation de formation continue (Eif et « Oser sa vie » qui ne répondait pas aux exigences). Ce qu'elle voudrait dire, c'est qu'avec ces annonces tardives elle perd d'octobre à février 5 mois pour faire de la formation. Elle souhaite avoir la possibilité d'un délai jusqu'à fin décembre pour pouvoir s'organiser et répondre aux exigences pour valider son adhésion. Elle demande à ce que les annonces soient réalisées suffisamment à l'avance, surtout si les formations continues n'ont pas lieu, et ce afin de pouvoir s'organiser pour s'inscrire à un cours (EIF).

Marie-Claire Amstutz répond que le CA avait bien pris note de sa demande, mais qu'il n'a pas encore eu le temps de s'y pencher. La question sera étudiée par la nouvelle équipe le plus rapidement possible.

Laurent Chesneau remercie Hassan Bouzougarh d'avoir accédé à sa demande de préciser le genre sur le site. Il propose également une équipe - "Simple et Bo" - pour la gestion du site (80€/mois). Cette structure pourrait

selon lui soutenir l'Association, particulièrement au moment des adhésions et pour la mise à jour des fiches qui pourrait être automatisée.

Sylvie Grandclerc remercie l'équipe partante pour son travail et son engagement. Elle tient aussi à accueillir la nouvelle équipe. Si elle a une possibilité de rejoindre l'équipe un jour cela lui fera plaisir. Pour la gestion des fiches sur le site cela pourrait être facilité selon elle.

Anne de Galembert retient la demande de Valentine Dind de respecter les exigences.

Mohamed Bouaziz souhaite donner son opinion: il entend plein d'idées pour professionnaliser, pour automatiser... Et il a besoin de préciser qu'il s'agit d'une Association ! Ce qu'il a aimé dans l'Aetra c'est l'échange humain. Peut-être faut-il au contraire mettre moins haut l'exigence de performance, car pour lui l'automatisation risque d'assécher la relation humaine. Il souhaite qu'on y mette du cœur, car pour lui ce qui fait la force de l'Andc c'est le rapport humain.

Véronique Despicq précise en effet qu'au début de l'Association, la création de la formation continue était aussi une occasion de se retrouver. Est-ce que la formation continue aujourd'hui est la priorité ? Elle se pose la question.

L'Assemblée Ordinaire est conclue à 11h59.

II - AG extraordinaire

Présences inchangées, soit un total de 34 membres présent-e-s ou représenté-e-s accrédité-e-s à voter.

a) Vote au sujet du nouveau statut de membre inactif (modification des Statuts et du Règlement intérieur)

Ce statut a été approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire à l'unanimité, il est donc validé.

Les précisions concernant le statut des membres étudiants sont aussi validées.

b) Vote au sujet des exigences d'adhésion (modification du Règlement).

La partie qui augmente le nombre d'heures des w-e de formation de 14h à 15h est validée.

L'assouplissement de la répartition des heures exigées pour l'adhésion n'est pas validée.

L'Assemblée Extraordinaire est conclue à 12h02.